

Résolution sur la mortalité maternelle dans la perspective de la réunion de haut niveau des Nations unies sur les objectifs du Millénaire pour le développement qui se tiendra le 25 septembre 2008

2008/2621(RSP) - 03/09/2008

L'Assemblée a tenu un débat, suite aux déclarations du Conseil et de la Commission, sur l'Objectif 5 du Millénaire pour le développement : améliorer la santé maternel.

Une proposition de résolution clôturant le débat devait être mise aux voix le 4 septembre 2008.